



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE JULES-VERNE

Procès-verbal
Réunion du 25 mars 2021 à 18h30
En visioconférence

1- Accueil

Mme Hogue présente Mme Maritza Alonzo un nouveau membre au CÉ qui sera représentante de la communauté.

2- Présences et quorum

Mme Marlène Hogue
Mme Christine Sirois
M Stéphane Lamanna
M. Jackson Micourt
Mme Tiana Ramiarinarivo
Mme Sophie Giard
Mme Ceballos-Martinez
Mme Kafui Amouzou
Mme Stéphanie Proux
Mme Martine Poulin
Mme Isabelle Robitaille

Étaient absents

Mme Rachel Martin
Mme Mme Ceballos-Martinez
M. Émile Medjouwa

3- Adoption de l'ordre du jour

Mme Giard fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M Jackson, secondé par Mme Proulx et résolu :
Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Le point 7.2- Temps alloué à chaque matière pour 2021-2022 soit présenté lors du prochain CÉ .

4- Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 février 2021

Il n'y avait pas quorum lors de la réunion tenue le 25 février 2021. Seulement des points d'information y ont été présentés.

Il est proposé par Mme Robitaille, secondé par Mme Poulin et résolu : que le procès-verbal de la réunion du 25 février soit adopté.

5 Suivi au procès-verbal de la réunion du 25 février 2021

i. 5.1- Journée « Porte ton pyj. »

Lors de la journée « Porte ton Pyj. » l'école Jules Verne a amassé une somme totale de 3193,15 \$. Soit le double de l'an dernier.

6- Période de questions du public

Aucune question.

7- Points en consultation

7.1 Critères de sélection du directeur d'école 2021-2022

Mme Martine Poulin propose quel les critères qui avaient été adopté l'an dernier au CÉ soient reconduits.

Il est proposé par Mme Giard, secondé par Mme Amouzou, et résolu que la proposition soit approuvée telle que proposée.

Mme Hogue transmettra le document au CSSPI.

8- Points en approbation

8.1- Activités et sorties

Mme Sirois informe qu'il n'y a pas eu d'ajout d'activité venant des enseignants.

Toutefois, les élèves de Jules-Verne bénéficieront d'une activité culturelle le 9 avril : la cabane à sucre à l'école. Il y aura 3 stations de dégustation (tire, beignes et barbe à papa). L'idée vient de Stéphanie Proulx enseignante en 6^e année.

Il est proposé par Mme Giard, secondé par Mme Amouzou, et résolu que les activités prévues soient approuvées telles que proposées.

9- Points en informations :

9.1 Mot du représentant au comité de parents

M. Micourt mentionne que les deux démissions au comité de parents ont été temporairement comblées.

Le code d'éthique du comité de parents a été revu.

Mardi le 30 mars, il y aura une présentation sur les services éducatifs complémentaires.

Les membres du comité de parents devront répondre à un sondage sur les écoles, la Covid-19 et la réussite scolaire.

9.2 Mot d'un représentant des enseignants

Mme Proulx mentionne que la direction travaille très fort pour mettre du dynamisme dans l'école en faisant référence aux mesures en liens avec le bien-être des membres de l'école.

9.3 Mot du représentant du personnel de soutien

JulesDéfi est amusant.

9.4 Mot du membre de la communauté.

Mme Maritza a présenté le calendrier des ateliers pour les parents en avril. Il y aura 3 ateliers :

- Un atelier sur l'aide aux devoirs (astuce pour mieux accompagner les parents) 14
- Un atelier sur le rôle du parent dans la réussite scolaire de leur enfant
- Un atelier sur le système scolaire québécois afin d'aider les parents de comprendre le système scolaire.

L'information est diffusée aux parents par courriel, site web et enseignants et affiches.

9.5 Mot de la technicienne responsable du service de garde
Aucune information à transmettre.

9.6 Mot de la direction

i. 9.6.1 Reddition de compte du PÉ

À la suite de la consultation des membres, la reddition de compte du PÉ sera déposée sur le site web de l'école.

ii. 9.6.2 Répartition des montants pour les mesures dédiées
Certaines mesures dédiées nécessitent une reddition de compte :
L'aide alimentaire, l'acquisition d'œuvres littéraires, les sorties
scolaires en milieu culturelle.

Le total de ces mesures correspond au montant de 111365.00\$

iii. 9.6.3 Présentation du code de vie

Mme Hogue a expliqué que la démarche code de vie, qui avait été mise sur pause en raison de la covid-19, a été repris en février avec le centre de service et présentée aux membres du personnel. Mme Hogue a présenté en détails aux membres du CE le code de vie. Le code de vie fera partie de l'agenda l'an prochain. La démarche se poursuit.

10. Suivi webinaire suivi par Mme Giard (présidente de CÉ)

Le 16 février dernier, 723 personnes étaient formées en même temps. Il a été recommandé de faire des cartables aux contenus des formations et d'ajouter les nouvelles formations. Les formations seront obligatoires à tous les ans pour les nouveaux membres du CÉ.

Il est recommandé d'avoir un vice-président au CÉ pour aider le président.

Il faudrait impliquer les élèves (6^e année) au CÉ par la présentation de production écrite ou d'un sondage. Mme Proulx, enseignante en 6^e explique que cela est possible à faire avec leurs élèves, car déjà ils ont cette activité pour l'album de finissants.

L'actualisation du plan lutte à l'intimidation sera présenté au prochain CÉ.

11. Formation aux membres du CÉ

- i. 11.1- (4 capsules) et Fiches # 6-15-16 et 17A)

Les membres du CÉ ont visionné les nouvelles capsules.
À la fin de l'année, les membres devront produire une attestation solennelle pour confirmer que la formation a été suivie.
Les nouvelles fiches seront envoyées par Mme Hogue.

12- Correspondance

13- Divers

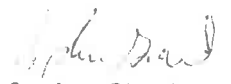
Mme Hogue propose une modification de date pour la prochaine rencontre, soit le 29 avril.

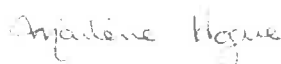
Cette modification est acceptée à l'unanimité.

14- Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Micourt, secondé par Mme Robitaille et résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 19h23.


Sophie Giard
Présidente du CÉ


Marlène Hogue
Directrice

Adopté le : 29 avril 2021